



Cause état de santé !!sursis de depart de la villa,,

Par **ROSSETTO**, le **09/04/2008** à **06:53**

Suite à des problèmes financiers ,j'ai deux mois de loyers en retard.Apres un arrangement à l'amiable avec ma propriaitaire,je dois quitter les lieux pour le 15 Mai.Je suis seule pour organiser mon demenagement ,,je n'ai pas les moyens pour prendre un demenageur.Ma santé suite à tous ces problèmes c'est dégradée.Anti-depresseur depuis 5 mois ,,une operation de la hanche en vue,,je dois attendre d'avoir demenager pour aller à l'hopital.Seulement porter des cartons ect,,,,, ma hanche est de plus en plus douloureuse ,,et le moral à zéro.J'aimerais que ma proprietaire me donne 15 jours de ""sursis ""Comment faire pour qu'elle accepte?Elle n'a pas d'autres locataires en vue pour l'instant.Merci de vos réponses.